



Caring • Courage • Equity • Integrity • Openness • Respect • Transparency • Trustworthiness
Compassion • Courage • Équité • Intégrité • Ouverture • Respect • Transparence • Fiabilité

Le 24 décembre 2012

Objet : Étude McNeil du Comité des normes professionnelles

À la demande du comité exécutif de l'ACCP, le Comité de l'ACCP sur les normes professionnelles (CNP) a entrepris d'étudier les différentes démarches adoptées face à l'arrêt *McNeil* de la Cour suprême du Canada et d'en dresser un bilan à l'échelle nationale. À cette fin, le CNP a chargé l'entreprise Public Safety Innovation Inc. de réaliser un sondage en ligne. Quarante-huit organismes y ont répondu, soit 43,6 % des organismes membres de l'ACCP.

Le 24 novembre 2012, le coprésident du CNP, le chef adjoint Downie, a présenté le rapport final du projet de sondage en ligne sur l'arrêt *McNeil* au conseil d'administration. Ce rapport fait état des résultats de l'étude, explique certaines des répercussions de l'arrêt *McNeil* et présente des recommandations en vue d'aider les chefs de police à mettre au point des politiques et des pratiques permettant de gérer efficacement les enjeux entourant l'arrêt *McNeil*.

Sept domaines clés sont abordés : processus; postes concernés; politiques et lignes directrices; lois, jurisprudence et accords; gestion des données; incidences organisationnelles; formation, sensibilisation et information. Dix conclusions et autant de recommandations en découlant sont soumises aux membres de l'ACCP.

Le CNP a constaté que bon nombre des organisations qui ont répondu au sondage ont démontré une solide compréhension des incidences et exigences de l'arrêt *McNeil*, et ont déjà mis en place des politiques et des pratiques pour les gérer à l'interne. D'autres ne l'ont pas encore fait, ayant eu peu d'expérience avec l'arrêt *McNeil* jusqu'à présent.

Les approches adoptées se caractérisent par un manque d'uniformité – d'une région à l'autre du pays et d'un organisme policier à l'autre au sein des provinces ou même au sein de petites régions. Bien que l'uniformité parfaite ne soit pas nécessaire et que des variations soient inévitables en raison des différentes lois provinciales et des accords locaux conclus avec les avocats de la poursuite, il y a peut-être certains écarts qui appellent à une action. Le rapport vise à fournir l'information voulue pour que les organismes policiers harmonisent leurs pratiques à l'échelle régionale, s'il y a lieu, et pour assurer un niveau convenable de conformité aux exigences de l'arrêt *McNeil* en matière de communication.

300 Terry Fox Drive, Suite 100/ 300, promenade Terry Fox, suite 100, Kanata, Ontario K2K 0E3
Tel: (613) 595-1101 • Fax/Télécopieur: (613) 383-0372 • E-mail/Courriel: cacp@cacp.ca

David H. Hill, C.M./Q.C., Lynda A. Bordeleau General Counsel/Conseillers juridiques
Perley-Robertson, Hill and McDougall LLP Barristers & Solicitors/Avocats et Procureurs



Canadian Association of Chiefs of Police – *Leading Progressive change in policing*
Association canadienne des chefs de police – *À l'avant-garde du progrès policier*

De nouvelles affaires judiciaires continuent d'apporter des précisions sur la communication exigée en vertu de *McNeil*. La plupart d'entre elles sont du ressort des cours provinciales, mais il ne fait aucun doute qu'elles nous toucheront tous. Il s'agit de rester attentif à cette question, et ce rapport aidera à orienter les décisions futures en conséquence.

Au nom des coprésidents du Comité des normes professionnelles le commandant Costa Labos et le chef adjoint Bob Downie, je joins en annexe le rapport *McNeil*, qui vous est soumis pour examen et réflexion.

Peter Cuthbert
Directeur exécutif

300 Terry Fox Drive, Suite 100/ 300, promenade Terry Fox, suite 100, Kanata, Ontario K2K 0E3
Tel: (613) 595-1101 • Fax/Télécopieur: (613) 383-0372 • E-mail/Courriel: cacp@cacp.ca

David H. Hill, C.M./Q.C., Lynda A. Bordeleau General Counsel/Conseillers juridiques
Perley-Robertson, Hill and McDougall LLP Barristers & Solicitors/Avocats et Procureurs